Principales
conditions tarifaires
applicables aux entreprises,
grandes associations,
institutionnels,
organismes publics
et de logements sociaux



en vigueur au 1^{er} février 2020





Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1er février 2020, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux entreprises, aux grandes associations, aux institutionnels, aux organismes publics et de logement sociaux évoluent.

Vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Par ailleurs pour nos tarifs liés à nos services sur Internet accessibles depuis notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾, le symbole est indiqué sur chaque ligne concernée.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France et consultables sur notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾.

Vous disposez ainsi d'un moyen de contact et d'information complémentaire accessible 24h/24.

Votre Chargé d'affaires Entreprises reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien.

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.





Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Professionnels, Associations/Petites et Moyennes Entreprises.

N'hésitez pas à les consulter en ligne ou en agence.

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN	4
Compte courant Informations Suivi du compte Incidents sur les comptes Commission d'intervention Opérations particulières Zoom sur le Droit au Compte	
VIREMENTS	6
Virements SEPA émis Émission d'un virement instantané SEPA Virements émis vers un compte en France Facture Acceptée à Échéance (FAE) Virements SEPA reçus SEPAMail	
PRÉLÈVEMENTS	7
Prélèvements SEPA en euro émis Prélèvements SEPA en euro reçus	
OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	7
Dépôts d'espèces Retraits d'espèces	
MONÉTIQUE	8
Cartes (Personnes Morales) Oppositions Retraits d'espèces Paiements par carte Terminaux de Paiements Électroniques (TPE) E-Commerce	
TITRES	9
Opérations de bourse OPC Droits de garde	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL	10
Encaissements Paiements	
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	11
Moyens de paiements – Encaissements/Export Moyens de paiements – Paiements/Import Crédits documentaires Change Divers	
CRÉDITS	13
Crédits d'exploitation Crédits d'investissement Garanties et cautionnement Autres opérations liées au crédit	
GESTION DU COMPTE À DISTANCE	14
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique Alertes Intraday	

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Lettre de notoriété

Recherche d'extrait K-bis

	Ouverture de compte	Gratuit
	Frais d'émission d'un chèque de banque (2)	11 €
	Commande de carte en urgence	10,82€
	Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
3 € + fra	Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	€ + frais postaux
ne	Chèque non-standard (Traitement spécifique de chèque hors norm interbancaire)	10,58€
re	Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	Gratuit
	Services Bancaires de Base (0)	Gratuit
n	Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
	Coffre de versement d'espèces VERSADOM: Abonnement/Mise à disposition Option « Encaissement Immédiat sur Annonce »	Gratuit 35 €/mois et/ point de vente

	point de vente
Informations	
Relevé de compte: envoi mensuel (papier ou électronique)	Gratuit
Relevé de compte: envoi quinzaine (4) (papier)	1,66 €/mois
Relevé de compte: envoi quinzaine (4) (électronique)	0,49 €/mois
Relevé de compte: envoi décadaire (4) (papier)	2,91 €/mois
Relevé de compte: envoi décadaire (4) (électronique)	0,97 €/mois
Extrait de compte: envoi systématique après mouvement (papier (prélevé mensuellement)	1,04 €/envoi
Extrait de compte: envoi systématique après mouvement (électronique) (prélevé mensuellement)	0,38 €/envoi
Réédition de relevé de compte (compte courant, titres) postérieur au 14/11/2010	7,50 €/relevé
Réédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires) postérieur au 14/11/2010 (hors chèque)	15 €/document
Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	37,50 €/attestation
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par émetteur (prix forfaitaire)	10,58 €
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou de chèque au paiement	16 €/chèque
Frais de recherche ou d'investigation (avis de sort, autres recherches) 15 €/recherche
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coû à 51 €, un devis préalable sera établi.	t total est supérieur
Forfait pour attestation Commissaires aux Comptes	164 €/recherche
Attestation juridique ou fiscale	77 €/attestation

Suivi du compte

•		
Frais de tenue de compte Entreprises (prélevés trimestriel	lement)	35 €/mois
Frais de gestion de compte en inactivité (3)	30,	50 €/an maximum
Frais de clôture		186 €
Commission de mouvement Entreprises (prélevée trimestriellement)		6 % à 0,20 % des ements débiteurs
	- Mini.	15€
Dépôt de capital pour création d'entreprise		142€
Dépôt pour augmentation de capital		81 €
Modification des délégations de pouvoir		35,50 €
Information annuelle des délégations de pouvoir		51 €
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Personne	e Morale	295 €
Frais de mise à jour annuelle du dossier réglementaire Personne	e Morale	20 €

Incidents sur les comptes

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	10,65 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction Bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) ⁽⁵⁾ : ■ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	30€
par chèque impayé d'un montant > à 50 €	50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	18,75€
Frais de déblocage de fonds	6,88 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	7,50 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire initiée par une autre banque	15,75€
Émission d'un chèque sur compte clos	10,58€
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) (6) :	
 par prélèvement d'un montant > 20 € 	20 €

Commission d'intervention

par prélèvement d'un montant ≤ 20 €

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond de - Plafond de 8 €/opération 32 €/jour 80 €/mois

Plafonné au montant

du prélèvement rejeté

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €

Service de débit global des impayés sur remises de chèques	35,50 €/mois
Offre de gestion des impayés sur remises de chèques	Nous consulter
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,60 €

64,50 €/lettre

35 €/document

9.10 €

Zoom sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte:

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)
- la domiciliation de virements bancaires
- la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- I'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne)
- une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte) permettant le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- deux formules de chèques de banque par mois
- la réalisation des opérations de caisse

VIREMENTS

et hors I CL (13)

Virements SEPA émis (14)

Virements libellés en euros non urgent émis vers un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (Zone SEPA sauf Suisse) (8) (9) (10)

Virement occasionnel	
 par liste papier 	13,50 €
- traitement à l'unité papier :	
 vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL 	3,80 €
 vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France) 	3,05€
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
• par fichier télétransmis (11)	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par Internet (12)	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,25 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent	
 vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France) 	Gratuit
 vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole 	

Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (CAEL) www.ca-paris.fr (coût de la connexion selon opérateur).

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisses	
Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	1€

Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie :	
• télétransmis (11)	5,50 €
papier	21 €

Demande	de retour	de fond	s sur	virement	SEPA	émis à	l'initiative	
du Client								

 Les frais de traitement de la demande sont prélevés quel que soit son résultat.

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Commission unitaire	0,25 €/virement
Frais d'envoi:	
 par Internet ou télétransmis 	0,10€
papier	0,60€

Virements SEPA reçus (14)

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (8) (9) (10)	Gratuit
Réception d'un virement SEPA standard	Gratuit
Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

SEPAMail

Gratuit

0.96€

SEPAMail e-Facture Nous consulter

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements SEPA en euro (14) émis (au crédit des comptes)

Gratuit
Gratuit
0,45 €
0,55€
partir de 5 €/mois
40 €
18€
Nous consulter

Prélèvements SEPA en euro (14) reçus (au débit des comptes)

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	8,10€
Frais d'opposition par l'émetteur sur prélèvement reçu	10,45€

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Dépôts d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates de Dépôts Valorisés	Gratuit
Dans coffre de Versement:	
• billets	3,63 €/versement
• pièces	7,26 €/versement

Retraits d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates ou avec carte de retrait (carte minute)	Gratuit
Au guichet ou via la consigne Agences	7,80 €/retrait

Gratuit

416,67€

MONÉTIQUE

Cartes (Personnes Morales) (17)

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessCard Executive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Réédition du code confidentiel	
Par papier	7,50 €
■ Par SMS	1,25€
Commande de carte en urgence	10,82€

Oppositions

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client	
ou par la banque pour usage abusif	Gratuit

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou par la banque pour usage abusif	Gratuit
Retraits d'espèces	
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro (8) (18)	
 aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole aux distributeurs automatiques de billets autres banques: 	Gratuit
- BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier	Gratuit
- autres cartes à partir du 4e retrait par mois	1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. (8) (19):	
 aux distributeurs automatiques de billets 	3 €/retrait

Paiements par carte

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro (8 (20)	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. (19):	
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier	2 %/opération effectuée
- Mini.	1€
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard, Visa	2,50 %/opération effectuée
- Mini.	1€

Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65€
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
Smart TPE	Nous consulter
Relevé mensuel détaillé:	
 au format papier jusqu'à 400 opérations par mois 	2,50 €/mois
 en dématerialisé (e-relevé CAEL ou EDI) 	Gratuit

E-Commerce

e-Transactions	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons

Amortissements d'e	mprunts			Gratuit
Frais de courtage et	commissio	n de place	ment (hors frais de marché)	
	re passé l'agence (21)	re passé plateforme bourse 0800117575) ⁽²²⁾	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs)	re passé par 📵 estStore Initial

	Ordre passé par l'agence (21)	Ordre passé par plateforme boui (tél. 0800117575)	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs)	Ordre passé par @ InvestStore Initial
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI (23), bons)	1,60 %	1,60 %	Ordre < ou égal à 1100 € = 0,825 €	0,70 %
- Mini.	13,30 €		Ordre > 1100 € = 0,09 %	6,25 €
Sur Bourse étrangère (24)	1,85 %	1,85 %	0,55 %	1 %
- Mini.	17,90 €		13,30 €	13,30 €

OPC (22 bis)

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Informations Clés (DIC) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Souscription OPC hors Crédit Agricole	
• Frais fixe	25,42 € + frais émetteur
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) (25) (26)	0,02 %
Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte- titres (26)	66,67 €/compte + 4,20 €/ligne

Droits de garde

maximum de perception (par compte)

Divide garac	
BON À SAVOIR Les droits de garde sont prélev le compte du client en début d civile et calculés sur la valeur comptabilisés au 31 décembre précédente:	'année les titres
 pendant la 1^{re} année civile de l'ouverture d'un comp portefeuilles constitués exclusivement de CCI, Variu sociales du Crédit Agricole d'Ile-de-France 	
Frais de tenue de compte-titres	8,35 €
Droit fixe par ligne de titres français (27)	2,50 €
Droit fixe par ligne de titres étrangers	14,17 €
Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif	8,35 €
Commission proportionnelle à la valorisation du porte (exonération OPC Crédit Agricole) (27)	feuille
Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux p	orécieux:
• jusqu'à 50000€	0,25 %
 pour la partie comprise entre 50001 et 100000 € 	0,15 %
 au-delà de 100000 € 	0,05 %
minimum de perception (par compte)	20,83 €

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR)
(date de valeur: jour de règlement)

Gratuit

Encaissements

Effet papier transformé en LCR à l'unité (28)	6,10 € + 13 €/remise
LCR magnétique: • par fichier transmis(11)	0,60 €/LCR Gratuit
LCR ou effets revenants impayés	19€

Paiements

Daiat da LCD pour défaut de provision	07.50.6
Rejet de LCR pour défaut de provision	27,50 €

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiements - Encaissements/Export

moyens ac parements Endalssement	S/ Export	•
Ordre de paiement reçu en devises ou libellés en euros d'un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco (8) (10)	reçus	18,50 € (35)
Remise de chèques payables sur l'étranger: • remise "sauf bonne fin" (en euros ou en devises):	- Mini. - Maxi.	0,10 %/chèque 22 € ⁽³⁶⁾ 125 €
remise "crédit après encaissement"	- Mini. - Maxi.	0,10 %/chèque 27 € 125 €
Effet libre: • exportation	- Mini. - Maxi.	0,10 %/effet 25 € 125 €
Encaissement documentaire: exportation	- Mini. - Maxi.	0,20 %/effet 48 € 250 €
Frais d'impayé sur chèque ou effet remis		45 €

Moyens de paiements - Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hor pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ou libellés en Euros vers un pays de l'E.E.E. avec valeur jour (8) (10) (29))
 option frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Île-de-France sont à la charge du donneur d'ordre) 	0,10 %
- M	ini. 19€
• option frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques	
étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) (30)	0,10%
	lini. 19€
+ majoration des frais	de 21 €
Émission de chèques	0,10 %
- M	ini. 29 €
Effet libre:	
importation	0,15 %/effet
- M	ini. 45 €
- Ma	axi. 290 €
Encaissement documentaire:	
• importation	0,20 %/effet
- M	•
- Mi	
IVI	700 €

Crédits documentaires

- commission d'acceptation

0.05.0/#:	Crédit documentaire – Import
	- commission d'ouverture
	- commission de modification de durée et/ou montant
100111 0011111	- autres cas de modification
	- commission de levée de documents
- Mini.	
0,0833 %	- commission d'acceptation
- Mini.	
	Crédit documentaire – Export
Mini	- commission de notification
- IVIII II.	- commission de confirmation
nt·	- commission de modification de durée et/ou montai
	- crédit documentaire confirmé
	- crédit documentaire non confirmé
- Mini.	
	- autres cas de modification
ion	- commission de levée de document ou de négociati
- Mini.	
· · · ·	- si documents irréguliers
r	• Mini. - Mini. - Mini. - Mini.

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift: Création de crédit documentaire Import ou émission de garantie internationale Autres opérations	Europe Reste du monde Europe Amérique du Nord Reste du monde	18 € 35 € 11 € 13 € 21 €
Frais de port selon nature et destination: Recommandé France Express EUROPE Express RESTE DU MONDE		12 € 22 € 27 €

Change	
Opération de couverture du risque de change (hors commission	
de change)	58 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent	
une commission de change de 0,05 % (29), avec un minimum de	20 €

Divers

Frais de tenue de compte en devises : une seule devise multi-devises		29 €/mois 36,34 €/mois
Copie de virement Swift:		
	≤ 6 mois	13 €/copie
	> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à 51 €, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds,	
demande de sort)	35 €

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale: analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales.

Selon la complexité des traitements effectués Mini. de 10 €

À partir de 0,125 %/mois

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Autorisation de découvert		Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal).		Fixé dans la limite du taux
Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des déc en compte aux entreprises calculé par la Banque de Franc et publié chaque trimestre au Journal Officiel (31).		d'usure (32)
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	- Mini.	0,06 %/trimestre 8,36 €
Commission d'engagement		
(OCCC: Ouverture de Crédit en Compte Courant)		1 % du plafond
(OCDI: Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée)	de	l'OCCC ou OCDI
Mise en place et réexamen annuel des lignes court terme Entreprises		
- Frais d'étude de dossier		0,3 %
	- Mini.	595 €

Crédits d'investissement

Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
- Mini. (dossier simple)	200 €
- Mini. (dossier complexe)	500 €

Garanties et cautionnement

Engagement par signature émis:	
 Commission d'engagement 	Nous consulter
Frais d'émission	
- acte standard	57 €
- acte non standard	138 €
- acte e-cautions	Gratuit
Frais de mainlevée	25 €
 Mise en place du service e-cautions 	
- mise à disposition du service	200 €
- frais de paramétrage de modèles négociés	150 €/modèle
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans	
remboursement anticipé du crédit	119€
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	52€
Délégation d'assurance externe	132 €/assuré

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	36 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	36 €
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	40 €
Édition de décompte de remboursement de crédit en urgence (moins de 3 jours) pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	40 €
Attestations diverses liées au prêt	40 €

GESTION DU COMPTE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) (1)



CAEL Vision+ Pro - accès à: consultation compte entreprise, fonction virements avec saisie d'IBAN en ligne, consultation opérations TPE, consultation des effets domiciliés, gestion de trésorerie, virements sur liste	9,60 €/mois
CAEL Action Pro Abo - Idem CAEL Vision+ Pro avec en plus gestion des effets et bourse	18 €/mois
CAEL Vision+ Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique (33)

FDIWFB

- Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation (16) de fichiers d'ordres par signature électronique
 - jusqu'à 5 porteurs
 - au-delà

35 €/mois Nous consulter

- Pack Prélèvement (gestion des Mandats prélèvement SEPA)
 À partir de 5 €/mois
- Services supplémentaires:
 - Sens Banque/Client (à partir du 2^e service)

35 €/mois

- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels) - Sens Client/Banque
- 0,05 €/ligne **Gratuit**

Validation par fax des remises télétransmises

5 €/remise

FBICS T

au-delà

- Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres par signature électronique (16), relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs
- 55 €/mois Nous consulter

 Services supplémentaires Sens Banque/Client (à partir du 2^e service)

- 35 €/mois
- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)
- 0,05 €/ligne

35 €/mois

- Sens Client/Banque Validation par fax des remises télétransmises

Gratuit 5 €/remise

FBICS TS

- Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres par signature électronique (16), relevés d'opérations)
 - jusqu'à 5 porteurs - au-delà

55 €/mois Nous consulter

- Services supplémentaires
 - Sens Banque/Client (à partir du 2e service)
 - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes iournaliers et mensuels)
 - 0,05 €/ligne 35 €/mois Sens Client/Banque (à partir du 2^e service)

SWIFTNET

- Forfait Tarification à la ligne sens Banque/Client
- Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token USB NG Pro
- 0,05 €/ligne 87 € pour 3 ans

120 €/mois

Alertes Intraday

Alertes Intraday 1 module (domestique ou international)	35 €/mois
Alertes Intraday 2 modules (domestique et international)	58 €/mois

- (0) Services Bancaires de Base: les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.
- (1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (2) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,50 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (4) Envoi sous réserve d'une opération sur la période indiquée.
- (5) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première
- (6) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (8) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miguelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (9) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) depuis le 1er février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1er février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (10) La Suisse n'étant ni membre de l'E.E.E. ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (11) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne CAEL.
- (13) Frais prélevés à chaque virement.
- (14) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miguelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (15) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (16) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Skey ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Ile-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (17) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (18) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'E.E.E.
- (19) Et dans l'E.E.E. avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou roumaines.
- (20) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'E.E.E.
- (21) Aux heures d'ouvertures de votre agence
- (22) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
- (22 bis) OPC: Organisme de Placement Collectif.
 - (23) Certificats Coopératifs d'Investissement.
 - (24) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
 - (25) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
 - (26) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
 - (27) Exonération pour les OPC Crédit Agricole: AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
 - (28) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
 - (29) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant recu pour les opérations inférieures à 100 €.
 - (30) Option interdite pour les virements intra E.E.E. en euros ou en devises de l'E.E.E. depuis le 1er novembre 2009.
 - (31) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
 - (32) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
 - (33) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
 - (35) Frais réduits à 20 % pour les montants inférieurs à 92,50 €.
 - (36) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 110 €.

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr⁽¹⁾ ou l'application MA BANQUE. Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6h à 22h, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6h à 22h, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition dans nos Centres d'Affaires, par téléphone (appel non surtaxé) ou par e-mail.

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les entreprises, aux grandes associations, aux institutionnels, aux organismes publics et de logement sociaux. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr (1).

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses Régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social: 53, rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social: 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.

Édité par CA idf – 02/2020 – FCT0220ENT Mise en application au 01/02/2020 Création et développement – 300dpi

